

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)

DIRECTION DE L'ORIENTATION ET DES EXAMENS (DOREX)

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2013**FILIERE TERTIAIRE : FINANCES - COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES****EPREUVE : ETUDE DE CAS DE COMPTABILITE**

Durée de l'épreuve : 6 Heures

Coefficient de l'épreuve : 7

DOSSIER N° 1 : COMPTABILITE GENERALE**EXERCICE N° 1 : Cas Société NOCINA**

La société NOCINA est spécialisée dans l'achat et la revente de marchandises diverses. Elle est assujettie à la TVA au régime du réel normal. Le 11 juin 2010, elle a adressé la facture n° V416 à son client Ets MEVA. Cette facture comporte les éléments suivants :

- Brut HT à déterminer		
- Remise 1	:	5%,
- Remise 2	:	10%,
- Escompte	:	2%,
- Port facturé HT	:	593.600 F,
- TVA	:	18%,
- Emballages consignés TTC	:	12.980.000 F
- Avance sur commande	:	8.000.000 F,
- Net à payer	:	21.500.000 F

N.B. : Le port facturé ne bénéficie pas de l'escompte.

TRAVAIL A FAIRE

1°/ Reconstituer la facture n° V416

2°/ Enregistrer cette facture chez le fournisseur société NOCINA et chez le client Ets MEVA.

EXERCICE N° 2 : Cas Société BERANIER

La société BERANIER, sise à Yopougon zone industrielle et assujettie à la TVA au régime du réel normal, désire acquérir par importation des Etats-Unis une machine industrielle dans les conditions suivantes :

- prix d'achat HT	:	15 000 \$ US
- fret	:	1.000.000 F CFA
- prime d'assurance à l'importation	:	1.500.000 F CFA

- Droits de douane : 800.000 F CFA
- TVA 18%, prorata de déduction : 80 %
- Le transport de la machine industrielle du port d'Abidjan au siège de la Société est assuré par MOZEA transport et facturé à 150.000 F CFA.
- L'installation de la machine industrielle a été réalisée par les ouvriers de la société qui ont été payés à 89 200 F CFA en heures supplémentaires.
- Pour assurer cette machine, la société a souscrit à une police d'assurance multirisque de 500 000 F CFA.
- Pour financer cet investissement, la société BERANIER a contracté un emprunt de 10.000.000 F CFA auprès de sa banque au taux de 15% remboursable sur 5 ans. Le cycle d'achat de la machine industrielle est de 3 mois.

Les frais autres que la dette envers le fournisseur étranger ont été payés au comptant par chèques bancaires à la date de livraison le 01/09/2009.

Les cours du dollar par rapport au franc CFA ont été les suivants :

- le 01/09/2009 1\$ = 600 F CFA
- le 01/11/2009 1\$ = 590 F CFA
- le 31/12/2009 1\$ = 620 F CFA
- le 01/02/2010 1\$ = 610 F CFA

La dette envers le fournisseur américain sera payée pour le 1/3 le 01/11/2009 et pour le reste le 01/02/2010.

La machine industrielle sera amortie suivant le procédé dégressif sur 5 ans.

TRAVAIL A FAIRE

1°/ Calculer le coût d'acquisition de cette machine.

2°/ Passer les écritures nécessaires au 01/09/2009, au 01/11/2009, au 31/12/2009, au 01/01/2010 et au 01/02/2010.

EXERCICE N° 3 : Cas Société MENEZA.

Dans la balance avant inventaire au 31/12/2009 de la société MENEZA on a extrait les renseignements suivants :

N° de comptes	Nom des comptes	D	C
-----	-----	-----	-----
151	Amortissements dérogatoires		11.132.812,5
2411	Matériel industriel	115.070.000	
28411	Amortissements du matériel industriel		18.600.000
-----	-----	-----	-----

Le poste matériel industriel est composé de deux machines : la machine A et la machine B.

La machine A a été acquise à la création de la société le 01/08/2005 et est amortie suivant le procédé linéaire.

La machine A a été échangée le 30/09/2009 contre la machine C plus performante dont la valeur HT est de 54.000.000 F. A cette occasion, la société a payé une soulte de 43.070.000 F par chèque bancaire et le comptable a passé l'écriture suivante :

D. 2411 matériel industriel	43.070.000
C. 521 Banque	43.070.000

La machine B a été acquise le 01/05/2007 et est amortie suivant le procédé dégressif sur 8 ans.

TRAVAIL A FAIRE

- 1°/ Déterminer la valeur d'origine de la machine B, puis celle de la machine A.
- 2°/ Calculer le taux d'amortissement de la machine A.
- 3°/ Passer les écritures de régularisation nécessaires au 31/12/2009.

DOSSIER N° 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

La SA MANGAN, au capital divisé en 50.000 actions de 15.000 F entièrement libérées, décide de procéder le 02/01/N à une double augmentation simultanée de son capital par :

- émission de 25.000 actions de numéraire de 15.000 F, émises à 15.200 F et libérées du minimum légal
- incorporation de 75.000.000 F de réserves facultatives.

La valeur mathématique de l'action MANGAN avant la double augmentation simultanée est de 18.000 F.

Le 01/08/N, le solde est appelé. Le 01/09/N, tous les actionnaires se sont libérés à l'exception de M. BIA, nouvel actionnaire, détenteur de 2000 actions de numéraire.

Après une mise en demeure de payer restée sans suite, les actions de M. BIA sont vendues le 01/11/N aux enchères publiques comme libérées intégralement à 15 800 F l'action.

Le 01/12/N, un chèque est remis à M BIA pour solde de tout compte par la SA société MANGAN après déduction des frais divers de correspondance de 75.500 F et des intérêts de retard de 12% l'an sur deux mois.

TRAVAIL A FAIRE

- 1°/ Calculer la valeur mathématique de l'action SA MANGAN après la double augmentation simultanée, le DS et le DA.
- 2°/ Passer les écritures d'augmentation de capital après avoir calculé les droits d'enregistrement.
- 3°/ Analyser la situation de M. BIA.

DOSSIER N° 3 : **CONTRÔLE DE GESTION**

L'Entreprise DOULETIEM qui commercialise des marchandises diverses communique les informations suivantes concernant l'exercice N + 1 :

- Charges fixes	18 750 000
- Frais variable d'achat	9,25 % chiffre d'affaires net
- Frais variable de vente	9,9 % chiffre d'affaires net
- Levier opérationnel	2,5.
- Durée moyenne de stockage	72 jours
- Chiffre d'affaires critique	45 000 000
- Variation de stocks de marchandises (solde créditeur) ...	6 562 500
- Produits fixes	3 000 000

TRAVAIL A FAIRE :

1°) Présenter le Tableau d'exploitation différentiel faisant apparaître :

- Le chiffre d'affaires
- La marge sur coût variable d'achat des marchandises vendues.
- La marge sur coût variable
- Le résultat.

2°) Calculer la date à laquelle le seuil de rentabilité est atteint sachant que les ventes sont étalées de la façon suivante :

- Janvier	10%
- Février	15%
- Mars	6%
- Avril	7%
- Mai	5%
- juin	6%
- Juillet	8%
- Août	13%
- Septembre	8%
- Octobre	7%
- Novembre	5%
- Décembre	10%

3°) Déterminer le montant du résultat si le chiffre d'affaires augmente de 30 %.
